



UNIVERSITÄTS-  
BIBLIOTHEK  
PADERBORN

# **Synonymes François, Leurs Différentes Significations Et Le Choix Qu'il En Faut Faire pour parler avec justesse**

**Girard, Gabriel**

**Rouen, 1788**

LIII.

---

[urn:nbn:de:hbz:466:1-60158](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-60158)

*Chargeant de mon débris les reliques plus cheres,  
Je méditois ma fuite, &c.*

Quand *plus* est mis absolument, c'est-à-dire, sans article, il fait que l'adjectif qui précède est comparatif: mais alors le second terme de la comparaison doit toujours être exprimé, ou clairement sous-entendu. *Votre santé m'est plus chere que la mienne. Racine est plus élégant que Corneille.*

Quand le second terme de la comparaison n'est pas exprimé, alors *plus* est précédé de l'article, & il forme une espece de superlatif. *Les plus cheres reliques, ou les reliques les plus cheres de mon débris.* Et c'est ainsi qu'il falloit dire en cette occasion.

Vaugelas (1) établit les mêmes principes, mais nous les tournons chacun à notre maniere. Thomas Corneille ajoute qu'il est d'une indispensable nécessité de s'affujettir à la regle de Vaugelas; & je suis bien persuadé qu'elle fait loi pour les Poëtes comme pour les autres. Voyez ci-dessus, page 471.

## L I I I.

(2) *Amurat est content, si nous le voulons croire,  
Et sembloit se promettre une heureuse victoire.*

Je doute s'il est bien de passer si brusquement du présent *est*, à l'imparfait, *sembloit*. Mais du moins il est certain que le changement de temps au second verbe demandoit le pronom qui répète le nominatif. *Amurat est content, il sembloit, &c.*

(1) Dans la remarque LXXXV, où cette Regle est mise dans un grand jour.

(2) Bajazet, I, 33.